

de Paris, cent quatre Livres Tournois; & ce faites si pourveement & en tele maniere, que par vous n'y ait aucun deffaut, ne pour ce nostre peuple grevés ne dommagés. *Donné à Arras, le 21.^e jour de Juillet, l'an de grace, mil trois cens & quarante.*

Par le Roy, à la relacion de ^a *Monf. de Beauvais*, & de ^b Vous, REGNAUT DE MOULINS.

De 4. Livres Tournois de creue, au Marc d'Or, en oultre & pardeffus les cent 4. Livres Tournois que l'en y donnoit par Marc: en faisant les Doubles d'Or de ^c tenuë deffus: & ^d parmi ce, fu pour Marc d'Or cent 8. Livres.

Se fit le 28.^e jour d'Octobre l'an 340.

4. jours de Decembre, de 10. Sols Tournois de creue, au Marc d'Argent, en oultre & pardeffus les 7. Livres Tournois que l'en y donnoit par avant; se fist le 4.^e jour de Decembre, l'an 340. & parmi ce, fu pour Marc d'Argent, 7. Livres dix Sols Tournois.

PHILIPPE VI.
dit de Valois, à
Arras, le 21.^e de
Juillet 1340.

^a l'Evêque de
Beauvais.

^b le Chancelier
de France. Voy.
le 5.^e Vol. de ce
Rec. pag. 653.
Note (r).

^c Voy cy-dessus,
pag. viij. note
marg. b

^d moyennant.
26. d'Octobre
1340.

4. de Decembre
1340.

(a) Mandement pour augmenter le prix de l'Argent.

Creue en Argent, en Juillet 1340.

Mes chiers Seigneurs, j'ai parlé au Roy, & li plaist l'acroissance de cinq Sols en la maniere qu'il fu consillié en la Chambre; & aussi sont à cest accord *Mess.^e de Beauvais, Mess. de Noyers, & le Chancelier*. Si faites hastier la besoingne au plus que vous portez, & ^e l'original de la Lettre deffus dite est avec les Lettres que le Roy a envoiées pour la guerre, en l'ellé mil 340. & furent données à Arras, 26. jours de Juillet 1340. & les envoia *Fauvel de Daudeucourt*, qui estoit de ce chargé de par nos Seigneurs.

PHILIPPE
VI.

dit de Valois,
à Arras, le 21.^e
de Juillet
1340.

^c l'Evêque de
Beauvais.

^e ce mot paroist
inutile.

PHILIPPE par la grace de Dieu Roys de France. Aus Maistres de nos Monnoies: Salut. Nous vous mandons & commandons que tantost, ces Lettres veuës, pour l'acroissement & moutepliance de l'ouvrage de nos Monnoies, vous faciez donner de creue en chescun Marc d'Argent, au Marc de Paris, & en tout autre Argent en Billon, à ceus qui feront leur Loy, cinc Sols Tournois, en oultre & pardeffus les sis Livres quinze Sols Tournois que l'en donnoit par avant; & ce faites si pourveement & diligamment, que par vous n'y ait aucun deffaut, ne pour ce l'ouvrage de nos dites Monnoies dommagiez ne destourbez. *Donné à Arras, le 29.^e jour de Juillet, l'an de grace mil trois cens quarante, sous nostre petit Sael, & pour cause.*

Par le Roy, à la relacion de Mess. DE BEAUVAIS, DE NOYERS, DE ^f REVEL & LORRIS.

^f Voy. cy-dessus,
pag. viij. Note
(d).

NOTE.

nance, est eferit d'une autre main: *Radiata, quia in Codice precedenti*. Et cette Ordonnance est rayée.

(a) Memorial B. bis de la Chambre des Comptes de Paris, fol.^e 107. bis. R.^e

Au haut de la page, devant cette Ordon-

Ces Lettres estoient encore repetées au folio 109. verso du mesme Registre.

(b) Lettres qui portent qu'il sera fait une fabrication d'Espèces d'Or & d'Argent; & qui fixent le prix de l'une & de l'autre.

27. jours de Janvier 340. la Lettre pour faire la Monnoie 42.^e en faisant les Deniers d'Or fin à l'Angle, cent quinze Livres Tournois au Marc d'Or, & 8. Livres 4. Sols Tournois au Marc d'Argent: s'ensuit ci-après.

PHILIPPE
VI.

dit de Valois,
à S.^t Germain
en Lave, le
27. de Janvier
1340.

27. de Janvier
1340.

PHILIPPE par la grace de Dieu Rois de France. Aus Maistres de nos Monnoies: Salut. Nous vous mandons & commettons & à chascun de vous, que tantost & en l'eure, ces Lettres veues, vous faciez faire & ouvrir nos Monnoies d'Or, Blanches

NOTE.

(b) Memorial B. bis de la Chambre des Comptes, folio 109. recto. Tome VI.

PHILIPPE
VI.
dit de Valois,
à S.^t Germain
en Laye, le
27. Janvier
1340.

*à Voy. la Pré-
face du 3.^e Vol.
de ce Rec. p. cix.
le moyennant
c. évaluées.*

*d de 84. Pièces
au Marc.
e de 163. Pièces
au Marc.*

f à proportion.

& Noires * quarante deuxaines. C'est assavoir, que un Marc d'Or fin, au Marc de Paris, vaudra & courra pour douze Mars d'Argent; & ainsi ^b parmi ce, seront toutes nos dites Monnoies Blanches & Noires * évaluées quarante deuxaines, en courant le Marc d'Argent-le-Roy, pour dix Livres dix Sols Tournois; & un Marc d'Or fin, pour six vint six Livres cinq Sols Tournois; & faites faire & ouvrir nos dites Monnoies en celle maniere; c'est assavoir, Deniers d'Or fin appelez (c) Angles, qui auront cours pour soixante quinze Sols Tournois la piece, & pour soixante Sols Paris, de trente-trois & deux tiers de pois au Marc de Paris. Et aussi pour plus habundamment avoir Monnoie courtable entre le commun peuple, Nous voulons que vous faciez faire & ouvrir Deniers d'Or fin appelez Deniers Angles, qui auront cours pour trente-sept Sols six Deniers Tournois, & pour trente Sols Paris; dont les deux vaudront justement un des Angles Doubles dessus dis. Et faites donner en tout Or fin aus Marchans, au Marc dessus dit, cent quinze Livres Tournois. *Item.* Faites faire & ouvrir Deniers d'Argent appellés Gros Tournois, qui auront cours pour quinze petits Tournois, & pour douze Deniers Paris, à six Deniers de Loy, Argent-le-Roy, & de ^d sept Sols de pois audit Marc; & Deniers Doubles Noirs, qui auront cours pour deux Deniers Paris la Piece, à deux Deniers de Loy, Argent-le-Roy, & de * quatorze Sols de pois audit Marc. Et faites donner en tout Argent-le-Roy, aus Marchans, audit Marc, à ceuls qui seront leur Loy, huit Livres quatre Sols Tournois; & tout autre Argent & Billon, à la ^e valuë dudit pris; en payant nos Monnoies d'Or, Blanches & Noires, pour les pris dessus contenus. Toutes les choses & chascune dessus dites, faites & accomplissiez chascun de vous en droit foi, si diligemment & en tele maniere, & si briefmant, que par vous n'y ait aucun deffaut. *Donné à S.^t Germain en Laye, le 27.^e jour de Janvier, l'an de grace mil trois cens & quarante, sous nostre Seel du Secret, & de nostre commandement.* Par le Roy. MORLET.

N O T E.

(c) Il paroist par les Lettres du 8. d'Aoust 1341. qui seront à leur rang dans la suite de ce Supplément, que les Deniers d'Or fin à

l'Angle, estoient la mesme chose que les Anglots. Ainsi on disoit anciennement *Angle*, au lieu d'*Angle*; & cela estoit plus conforme à l'étymologie. On disoit aussi *Angel*.

PHILIPPE
VI.
dit de Valois,
à S.^t Germain
en Laye, le der-
nier de Janvier
1340.

(a) *Lettres du Roy par lesquelles il permet aux Gens des Comptes d'augmenter le prix de l'Or & de l'Argent, & d'affoiblir les Monnoyes; & Mandement des Gens des Comptes donné en consequence de ces Lettres, par lequel ils ordonnent de faire une fabrication d'Espèces d'Argent; & fixent le prix de l'Argent.*

6. jours de Fevrier l'an 340. la Lettre de la Monnoie 48.^{me} en donnant 9. Livres 4. Sols Tournois au Marc d'Argent.

DE par les Gens des Comptes du Roy nostre Seigneur. Aus Maistres des Monnoies d'icelui Seigneur: Salut. Savoir faisons que Nous avons receu les Lettres dudit nostre Seigneur le Roy, contenant la fourme qui s'ensuit. PHILIPPE par la grace de Dieu Roys de France: A nos amez & Feauls Gens de nos Comptes à Paris: Salut & dilecion. Nous voulons & vous mandons, que toutesfois & quantes que vous verrés que bon & proufitable sera de croistre les pris en Or & en Argent, & affoiblir les pois des Monnoies d'Or, Blanches & Noires, que Nous avons n'aguères ordenées à faire en nostre Royaume, vous faciez faire, toutes fois sans muer ne changier la Loy, ne les Coings d'icelles. *Escript à S.^t Germain en Laye, le darrenier jour de Janvier, l'an de grace mil trois cent & quarante, sous nostre Seel du Secret, en l'absence du grant.*

N O T E.

(a) Memorial B. bis de la Chambre des Comptes de Paris, fol.^o 110. R.^o